L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 29 JANVIER 1849.

Imprimé et publié par
[illegible] & WEISSE.
[illegible] de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN 29 JANVIER 1849

AFFAIRES DE FRANCE.

[illegible] Louis Napoleon est élu pré[illegible] la République française et pacifique [illegible] sera sa ligne de conduite? [illegible] souveraine puissance? gouver[illegible]

[illegible] pas voulu, soit qu'il n'ait pas [illegible] ont été neutralisés par [illegible] l'Assemblée nationale d'avancer [illegible] Inauguration, le President [illegible] s'emparer du pouvoir souve[illegible] C'est quelque chose assurément, [illegible] tentative aura [illegible] de succès, mais ne peut-il pas tou[illegible] le lendemain d'une émeute?

[illegible]

[illegible] jour de la revue, l'uniforme d'offi[illegible] la garde nationale, en avant-le [illegible] Non, disent ses amis, il n'en avait pas [illegible] ce n'est qu'une misère, une ques[illegible] —Comment, Messieurs, la vio[illegible] une misère? L'observation est [illegible] au surplus et révèle clairement [illegible] attendre de vous.

[illegible] jours à peine, *la Gazette des* [illegible] nous apprenait que deux jeunes ou[illegible] avaient été condamnés à l'amende et à la [illegible] indûment pris n'étant pas [illegible] l'uniforme de la garde natio[illegible]

[illegible]

[illegible] montre décoré des insignes de [illegible] de la Légion d'Honneur, et, ces [illegible] le droit de les porter! — [illegible]

[illegible] Président des hochets at[illegible] la bavette du Prince.

[illegible] Un President, qui n'est [illegible]

[illegible]

Pour rétablir l'ordre en France il faudrait la réunion de trois choses qui se trouvent très rarement ensemble, savoir, vouloir et pouvoir.

LA CONVENTION DU SUD.—Le correspondant du *North American* de Philadelphie paraît avoir eu les renseignemens les plus complets sur ce qui s'est passé dans la première séance de la convention du Sud. On sait qu'une motion avait été faite et adoptée pour renvoyer l'Adresse préparée par M. Calhoun à l'examen du sous-comité. Voici comment se sont partagées les voix, suivant le correspondant du *North American*: ceux des membres dont les noms sont en italiques sont démocrates. Il n'y a qu'un whig, M. *Gayle*, qui ait voté dans la négative.

POUR LE RENVOI.— MM. Clayton, Spruance, Pearce, R. Johnson, Roman, *Ligore*, Chapman, *McLane*, Crisfield, Flournoy, Goggin, Pendleton, McDowell, Fulton, Cingman, Barringer, *Daniel*, *McKay*, Berrien, J. B. King, J. W. Jones, *Lumpkin*, *Cobb*, Shepherd, Toombs, Hilliard, Tompkins, Metcalf, Underwood, *Boyd*, Morehead, Bell, Cocke, Crozier, *Thomas*, Gentry, Barrow, Haskell, *Rowlin*, Cabell, *Rusk*, *Houston*, *Kauffmann*, *Pillsbury*—41 voix.

CONTRE LE RENVOI — MM. Mason, Hunter, Atkinson, Meade, Bocock, Bayly, Bedinger, Thompson, W. G. Brown, Venable, Butler, Calhoun, Wallace, Simpson, Woodward, Holmes, Rhett, Haralson, Iverson, W. R. King, Fitzpatrick, GAYLE, Harris, Judge, Ryton, Davis, Foote, T. Thompson, Featherston, A. G. Brown, Downs, Lasère, Harmanson, Morse, Turney, Hui, Staunton, Atchison, Borland, R. W. Johnson, Westcott, Yulee—42 voix.

COHEN'S NEW-ORLEANS & LAFAYETTE DIRECTORY.—Nous avons reçu un exemplaire du nouveau *Directory* de M. Cohen. C'est le guide le plus complet qui ait jamais été publié à la Nouvelle-Orléans. En outre de l'indication des résidences, on y trouve des renseignemens exacts sur tout ce qui concerne le commerce, les finances, les tribunaux et l'administration.

LE CHOLERA A CADDO.—Le choléra vient de faire son apparition à Shreeveport, dans la paroisse de Caddo. Il y a eu déjà plusieurs victimes. M. Ralph Gillett, commis du bateau à vapeur *Latona*, qui revenait de Shreeveport, l'ingenieur et un passager d'entrepont, ont succombé à la maladie pendant le voyage.

THEATRE D'ORLEANS.—On verra, en se référant à l'affiche du théâtre, que le spectacle de ce soir a été modifié. Au lieu de la première représentation de *Gastibelza*, que l'on nous annonçait depuis longtemps, nous aurons la 3me représentation de *Monte-Christo*. Ce n'est pas la faute de la direction, mais bien celle d'un rhume malencontreux qui a saisi M. DULCE à la gorge et le met momentanément hors d'état d'escalader l'échelle chromatique. Il s'époumonnerait inutilement, en sorte qu'il vaut mieux pour son larynx endommagé et pour les oreilles délicates du public que l'apparition de *Gastibelza* soit différée de quelques jours. D'ailleurs, l'entrainement du premier ténor, qui est, dit-on, *grippé* de la plus complète façon, donnera aux abonnés du mardi l'occasion d'entendre cette œuvre de M. Alexandre Dumas, qui n'est ni un drame, ni un vaudeville, ni une tragédie, ni une comédie, mais quelque chose d'innomme qui a l'attrait du roman, la vivacité du récit et la verve spirituelle du dialogue de bonne société: ce quelque chose s'appelle *Monte-Christo*. Il faut donc que les abonnés du mardi fassent ce soir acte de présence au théâtre d'Orléans: ils ne regretteront pas cette représentation supplémentaire que celle de demain doit compléter.

CONGRES.

SENAT—20 *janvier*.—Pas de séance.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—L'ordre du jour appelle plusieurs bills d'une nature locale qui sont discutés jusqu'au moment de l'ajournement.

SENAT—22 *janvier*.—M. Dix présente des résolutions de la législature de New-York invitant les sénateurs et les représentans de cet Etat à voter pour l'interdiction de l'esclavage dans les territoires que le Mexique a cédés aux Etats-Unis. Ces résolutions se prononcent en outre pour la suspension des marchés d'esclaves à Washington et même pour l'abolition totale de l'esclavage dans le district fédéral.—M. Dix propose de déposer provisoirement ces résolutions sur le bureau et d'en ordonner l'impression. Il s'ensuit un long débat entre MM. Rusk, Yulee, Dickinson, Foote, Dix, Mason, Jefferson Davis, Butler, Fitzpatrick, Douglass, Niles, Downs et Metcalf. L'impression des résolutions est enfin ordonnée à une majorité de 15 voix contre 6. MM. Borland, Jefferson Davis, Downs, Fitzpatrick, Hannegan et Yulee votent dans la négative.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—La Chambre met à l'ordre spécial du jour du 30 courant le bill créant un gouvernement territorial dans le Nouveau-Mexique et dans la Californie.

M. Wilson présente des résolutions de la législature du New-Hampshire invitant les sénateurs et les représentans de cet Etat à s'opposer à l'introduction de l'esclavage dans les territoires acquis récemment par les Etats-Unis. On les dépose sur le bureau et on en ordonne l'impression.

M. Fournoy demande la suspension des règlemens pour introduire un bill ordonnant la rétrocession au Maryland de toute cette partie du district fédéral qui appartenait auparavant à cet Etat, excepté le terrain occupé par les bâtimens publics. La motion est repoussée à une majorité de 114 voix contre 77.

La Chambre se constitue en comité général et délibère jusqu'au moment de l'ajournement sur le bill des allocations générales.

HAVANE.—Le steamer *Falcon*, parti de la Havane le 17, est arrivé à Savannah le 21 courant. De grandes réjouissances auront lieu le 28 et le 29 pour célébrer le rétablissement du gouverneur. Le chanteur Marini vient d'avoir un bénéfice qui lui a rapporté la bagatelle de $6,000. On parlait beaucoup à la Havane d'une grande soirée donnée par le comte de Peñalver au fils du baron de Rotschild. Ça été, il paraît, la fête la plus brillante que l'on eût vue depuis longtemps. Les petites Viennoises continuent à faire fureur au grand théâtre de Tacon.

N. B.—Nous venons de recevoir des journaux de la Havane, par le brick *P. Soulé*. Ils vont jusqu'au 25 de ce mois. Ce jour-là, le steamer *Crescent City*, venant de Chagres, est arrivé dans le port de la Havane. Le 11 de ce mois, le bâtiment à vapeur *California*, parti depuis plusieurs mois de New York pour San Francisco, n'était pas encore arrivé à Panama. Un grand nombre de voyageurs étaient réunis dans cette ville attendant anxieusement l'arrivée du steamer qui doit les transporter à San Francisco.

La comtesse Bainos est morte il y a quelques jours à la Havane.

CINCINNATI—Le beau steamer *Northern Light*, a pris feu dernièrement dans le port de Cincinnati et a été entièrement détruit par les flammes. La même dépêche, qui nous annonce ce sinistre, nous apprend en même temps que le choléra disparaît graduellement à Cincinnati.

LE GÉNÉRAL SHIELDS—Nous avons déjà mentionné l'élection du général Shields comme sénateur de l'Illinois au Congrès des E.-U. Il a obtenu 70 voix dans les deux chambres de la législature, tandis que MM. Thornton, whig, et Ogden, *free soiler*, qui lui étaient opposés, n'ont eu ensemble que 27 voix. Il paraît cependant que l'admission du général Shields soulèvera quelque difficulté. Cet honorable citoyen est Irlandais de naissance et il n'y a pas encore neuf ans qu'il a été naturalisé. Or, la Constitution est absolue à cet égard: "Pour être sénateur il faut avoir trente ans et *être citoyen des Etats-Unis depuis neuf ans*. Les neuf années de citoyenneté du général Shields n'expiront, dit-on, qu'au mois d'octobre prochain.

OR CALIFORNIEN—La Monnaie de Philadelphie vient de frapper des quarts d'aigles avec de l'or de la Californie. Les trois lettres "Cal" surmontent la tête de l'aigle.

RHODE-ISLAND.— L'Assemblée générale de Rhode-Island s'est réunie à Providence le 15 de ce mois. Elle s'occupera surtout de la situation financière de l'Etat, qui est assez triste. Les recettes sont loin de suffire aux dépenses, et l'équilibre du budget exige absolument que l'on augmente l'impôt. Tant pis pour les Rhode-Islanders.

PERTE DE LA BARQUE HELENA.—La barque anglaise *Helena*, partie de New-York pour Galway, en Irlande, avec un chargement de farine, a été abandonnée en mer, le 10 courant, à la suite d'une voie d'eau qui s'est déclarée à bord après une violente tempête. Le capitaine BUELL, sa femme et l'équipage, composé de quinze hommes, ont été recueillis par la goëlette *Virginian* et conduits à Baltimore.

BALTIMORE.—Le conseil de la ville de Baltimore a voté unanimement des résolutions invitant le général Tylor à visiter Baltimore, en se rendant à Washington.

Correspondance de l'Abeille.

WASHINGTON, 19 janvier 1849.

Malgré son échec de lundi soir, M. Calhoun n'en persiste pas moins dans ses projets d'agitation. On se rappelle que cinq membres du comité général s'étaient retirés à l'ajournement de la Convention. Le comité s'est réuni de nouveau hier, mais le Delaware, le Maryland, le Kentucky et le Mississippi n'y étaient pas représentés. M. Clayton a refusé positivement d'assister à la séance. M. Pearce, que l'on avait mis à la place de M. Chapman, n'a pas voulu son plus faire acte de présence: il s'est excusé dans une lettre. M. Peyton, désigné pour remplacer M. Morehead, n'a pas même cherché à motiver son absence. M. Foote lui-même, appelé ailleurs, n'a pu se trouver présent. M. Berrien remplaçait M. Stephens, et M. Kaufman le général Rusk.

M. King, de l'Alabama, a été appelé au fauteuil. M. Berrien a renouvelé sa motion (rejetée lors de la première réunion, tendant à nommer une commission de cinq membres pour préparer une Adresse au peuple des Etats-Unis. Cette proposition a été adoptée, et MM. Berrien, Calhoun, Bayly, Cabell et Atchison ont été désignés pour former la commission. On verra par les noms que je viens de citer que M. Berrien ne pouvait pas songer à demander une nouvelle Adresse, car tous ses collègues de la commission partageaient les vues de M. Calhoun. A l'heure qu'il est il est difficile de prévoir ce que fera la commission, mais il est évident que l'on tentera de modifier le manifeste préparé par l'honorable sénateur de la Caroline du Sud afin d'en éloigner certaines parties que réprouvent les amis mêmes de M. Calhoun. Dès demain, la question sera résolue, car le comité se réunit pour prendre une décision définitive.

Il est probable, dans le cas où M. Berrien et M. Cabell s'entendraient pour adresser un manifeste au peuple de tout l'Union, que ce projet et celui de M. Calhoun seront soumis en même temps à la Convention, mais plusieurs whigs très influens du Sud considèrent le mouvement comme impolitique. C'est au Congrès que nous devons faire valoir nos droits; si M. Calhoun et ses amis n'obtiennent aucun succès devant les conseils de la nation, il n'est pas probable que leur démonstration extra-parlementaire soit plus heureuse.

A l'avant dernière séance du comité général, l'Adresse de M. Calhoun avait été adoptée à une voix de majorité, mais deux membres présens ont voté par procuration pour des membres absens; M. Downs et M. Foote représentaient M. King, de l'Alabama, et M. Sebastian. Lorsque l'Adresse a été de nouveau référée au comité, M. Sebastian a déclaré qu'il ne l'avait pas examinée assez attentivement pour s'en former une opinion consciencieuse, ce qui autorise naturellement à croire qu'il n'avait pas chargé M. Foote de voter pour lui. Or, comme le projet d'Adresse n'a été adopté qu'à une voix de majorité, on se demande comment il se fait que M. Calhoun ait cru pouvoir décider du sort du Manifeste en s'arrogeant un droit qu'il n'avait pas. Cette manière d'agir est de nature à exciter la méfiance et à nous confirmer dans la pensée que quelques uns de ces prétendus défenseurs du Sud n'obéissent qu'à un sentiment égoïste, n'ont d'autre mobile que leur intérêt personnel.

La réclamation des héritiers de Pacheco, qui a été pendant quatre jours l'objet de vives discussions et qui a coûté au public plus de onze fois la valeur de la réclamation elle même, a été reconsidérée aujourd'hui et adoptée à une majorité de 101 voix contre 94. M. Toombs, de la Géorgie, a fait un excellent discours en faveur des héritiers Pacheco; il n'a fait valoir que les principes sacrés de la légalité, en écartant les considérations et les préjugés de localité, il a contribué puissamment à faire adopter le bill.

Le Sénat continue à délibérer sur le projet de loi relatif à l'abaissement du tarif postal.

II.

Chronique locale.

SOCIETE PORTUGAISE DE BIENFAISANCE.—Les Portugais de cette ville qui depuis quelque temps se formaient en association de bienfaisance, ont célébré hier l'organisation définitive de leur société. Après s'être rangés en cortège, ils se sont promenés musique en tête par les rues de la ville, et ont dignement terminé la fête par un banquet.

MEURTRE DE JOSIAH E. JOHNSON.—Une enquête a été faite samedi sur le corps de J. E. Johnson, tué, comme nous l'avons déjà rapporté, par M. Thos. Harper, dans une rixe qui eut lieu la veille à la Bourse St Louis. A la requête du coroner St[illegible], Dr Lemonier a examiné le cadavre et a déclaré que la mort avait été occasionnée par quatre blessures à la poitrine. Samedi matin à midi, les amis de M. Harper sont venus déclarer devant le recorder Genois que l'accusé serait prêt à se constituer prisonnier aussitôt que les blessures qu'il avait reçues à la tête lui permettraient de se transporter devant la Cour. M. Duquercron déclare avoir été l'un des témoins de cette rencontre fatale, et a fait sa déposition dans les termes suivans:

Hier soir entre 9 et 10 heures, le témoin se trouvait en compagnie de M. Thomas Harper et quelques autres personnes, à la barre de la Bourse St Louis, lorsqu'il vit M. Johnson entrer dans la salle, les fixer un moment, s'avancer vers eux et se placer devant M. Harper, s'étant éloigné d'environ un pas, il entendit M. Johnson dire: "M. Harper, je suppose," Harper répondit: "Oui, c'est moi," ou "c'est mon nom." Le témoin n'est pas très sur de la réponse, mais il croit sincèrement qu'elle fut telle. Johnson reprit: "Je vous ai demandé une satisfaction de gentilhomme, vous m'avez refusé, aussi vais-je vous cravacher;" en disant ces mots, il entrait et sortait la main de son gilet, et il en retira une cravache et avant que M. Harper put l'éviter, il lui en appliqua quatre coups successifs sur la tête et les épaules; se trouvant alors à quatre ou cinq pas de distance, les deux antagonistes avancèrent l'un vers l'autre, Johnson releva sa cravache et se mit à frapper de nouveau, ce qu'il continua de faire jusqu'à ce qu'il se trouva adossé à l'une des colonnes de la salle, moment où il frappa le dernier coup. Le témoin considère l'action de Harper comme un cas de légitime défense et la croit justifiable devant Dieu et les hommes. Le témoin ajoute que lorsque Johnson tomba, il s'avança vers lui et crut apercevoir un manche de poignard ou de pistolet sous son gilet.

Cette déposition ayant été entendue, le recorder décida que l'accusé serait admis à $5,000 de cautionnement. A cet effet, il se rendit chez le malade où les *bonds* furent signés. L'examen de cette affaire aura lieu aussitôt que la santé de M. Harper le permettra.

1re COUR DE DISTRICT—Le juge McHenry a condamné les personnes suivantes: Wm Curran et Charles White, convaincus de vol, à deux ans de travaux forcés à Baton Rouge. Thomas Standford, pour escroquerie, à six mois de prison. Daniel Sullivan, Jeremiah Keller, M. White, J. Lusk et Ths. Coleman, pour assaut et batterie, à un mois de prison.

HONORABLEMENT ACQUITTÉ.—A. Pope et J. Gul, accusés d'avoir escroqué un chargement de charbon valant $463, au sieur T. G. Mackay, ont été déchargés de la plainte par le recorder Baldwin, le plaignant n'ayant pu fournir la moindre preuve qui les incriminât.

VOL.—Peter O'Rourke a été arrêté samedi dans la Première Municipalité, sur une plainte de vol que porte contre lui Mme Douglas. L'accusé avait été acquitté le même jour d'une plainte semblable faite par Auguste Hasche.

—Auguste Cady, accusé d'avoir volé au capt. Knight, une montre en or, une chaîne et $30 en argent, a été arrêté vendredi dans la 3me Municipalité. L'accusé a fourni caution.

ROGNURES.

BONBONS DÉMOCRATIQUES ET JOUETS SOCIALISTES.—Que le commerce parisien ressuscite par le courant des circonstances, ou que le Jour de l'An le galvanise, il faut reconnaître que nos marchands affrontent la situation avec une rare sagacité, et en tirent tout le parti possible.

J'ai vu hier, à l'étalage d'un confiseur, un banquet socialiste en chocolat!

Une infinité de bons hommes, assis autour d'une table en caramel, mangent du veau démocratique praliné; les bouteilles sont en pistache; le président, M. d'Alton Shee, est en chocolat-Marquis. M. Proudhon, est confit, et M. Pierre Leroux cristallisé. Un des convives est en train de porter un toast à la *méfiance*. Son *speach* est en sucre de pomme.

Chez les marchands de jouets, j'ai vu des présidents de clubs en carton, des croquemitaines démocrates, des pantins parlementaires, des jeux de cartes électoraux, des poupées-Vésuviennes et des petits voyages en Icarie.

C'est pour vous dire, monsieur, que le commerce parisien s'est cramponné au seul moyen qu'il lui restait à prendre, celui d'inféoder sa spécialité à la chose publique, et de mêler à ses produits la critique de l'année. C'est ainsi que, pour la première fois de leur vie, nos confiseurs glissent le sel dans leur sucre, et que nos marchands de jouets se jouent des affaires du pays. Emules de nos vaudevillistes, ils composent des *Revues* avec du chocolat et des polichinelles. Que voulez-vous! le commerce de 1849 ne marchera qu'à ce prix. C'est Mercure reinorqué par Aristophane, dirait M. J. J.

—C'était à l'une des dernières soirées de M. Armand Marrast; la cohue était grande et la chaleur étouffante. Les dames étaient fort rares; on en remarquait trois pourtant, qui formaient un groupe brillant des plus vives couleurs. Une robe de velours rouge attirait surtout les regards.

Un curieux s'approcha du groupe, sans en avoir l'air, et saisit la conversation suivante:

—Vous étouffez, ma belle, sous votre magnifique robe; elle n'est pas encore de saison.

—C'est vrai, mais quand on a un *velours*, on a hâte d'en jouir.

—Si on pouvait, au moins, ôter un de ses jupons, ajouta la troisième.

L'indiscret s'éloigna à pas précipités.

—UN PHILOSOPHE CYNIQUE. — Quoiqu'on en dise, sous notre régime d'égalité, il y a encore des nuances de tenue qui, il faut l'espérer, ne s'effaceront pas, et qui ont toujours été remarquées, témoin ce mot:

—M. Marrast, eh! c'est ce républicain qui se lave les mains. M. Pierre Leroux, on le sait, est dans toute sa personne beaucoup plus inculte. Dernièrement, il se présentait chez une dame qui le reçoit assez familièrement.

—Permettez-moi, dit-il, de jeter mon manteau sur votre lit.

—Eh! dit la dame, où jetterai-je ensuite mon lit?

UN COMPLIMENT A UN DANDY.—Un jeune ménage passait hier dans une galerie du Palais-Royal, causant et marchant, lorsque devant lui arrive un élégant du jour qui lorgne la dame avec un coup-d'œil qui affectait d'être connaisseur, et descendait et remontait de la tête aux pieds.

Le mari, qui avait remarqué cette affectation allait accuster l'individu et s'emporter, quand la dame l'arrêtant:

—Eh! mon ami, ne voyez-vous pas que c'est un acteur de chez Séraphin?

On était, en effet, précisément à la porte du théâtre des poupées mécaniques.

A ce compliment prononcé d'une petite voix fraîche qui parvint facilement jusqu'à ses oreilles, le jeune beau disparut comme une ombre chinoise.

—Laissez faire les socialistes et vous ne pourrez plus vous entendre. On disait autrefois causer entre la poire et le fromage; tout cela est changé.

Depuis que M. Pierre Lachambeaudie fait figurer ses Fables en forme de plats de dessert, dans les banquets périodiques, les socialistes disent:

—Nous avons eu du Ledru-Rollin, du Proudhon ou du d'Alton, entre la VACHE et le COCHON de Lachambeaudie.

Pour notre compte, nous aimons mieux rien du tout.

—Mme la princesse Mathilde Demidoff, qu est toujours une fort belle et fort aimable personne, devient très-républicaine, dit-on, depuis que le suffrage universel a donné raison à son cousin germain.

—Mardi dernier, deux jeunes gens de la *gentry* parisienne lui rendaient visite. On parla naturellement de la situation politique, des craintes d'émeutes, etc., etc.

—Ces républicains de la veille, s'écria tout à coup la princesse, sont-ils assez simples pour aller s'imaginer que Louis veut mettre le grand manteau de notre oncle? Ils devraient bien voir que toute la famille se l'est partagé.

Quelques instants après, la jolie causeuse reprit:

—Si vous en connaissez, rassurez-les. *Nous sommes républicains. Nous* ferons leur bonheur.

—Ah! madame, répondit l'un des jeunes gens, il est certain que *vous*, personnellement, avec le bonnet phrygien, vous feriez tourner bien des têtes.

"....ENTHOUSIASME!!! Un garde national d'une des légions de la banlieue, qu'une émotion profonde semblait dominer, est parvenu à se frayer un passage jusqu'à M. Louis Napoléon, et lui serrant la main avec transport, il s'est écrié, *en termes dont les enfants de Paris comprendront l'énergie*: — Vous êtes un bon *zig!* Nous vous défendrons jusqu'à la mort! Le président a paru profondément touché de cette démonstration."

Et il y a de quoi. N'a pas qui veut un brevet de bon *zig*.

Ledit journal oublie de nous dire que les assistants émus pleuraient d'attendrissement à cette scène touchante.

Tableau. Le délire continue. Et vive la banlieue!

—Il y a quelque temps, un suicide a eu lieu à Calais; celui-ci dépasse tous les autres par son caractère extraordinaire. Une vieille dame de soixante quinze ans environ, fatiguée de la vie, on ne sait pour quels motifs, se lève la nuit, va chercher une vieille hache, qu'elle savait déposée dans un coin, et en assène plusieurs coups si violents sur la tête qu'elle se brise le crâne, mais ne se sentant pas mourir, elle a encore le courage de prendre une chaise, de la poser contre un tonneau à moitié plein d'eau, de monter dessus et de se jeter dans l'eau, où elle a été retrouvée morte le lendemain, accroupie jusqu'à mi-corps. Le froid l'avait achevée.

—BOUTADES.—S'il pouvait voir le vide que fera sa mort, l'orgueilleux serait moins fier de la place que tient sa vie.

—L'expérience comme l'étoile polaire ne guide de l'homme que le soir, et se lève quand il va se coucher.

—Combien de vieillards seraient jeunes s'ils n'avaient vécu que le temps qu'ils ont bien employé.

—Un pédant tient bien plus à nous instruire de ce qu'il sait que de ce que nous ignorons.

—L'homme entre un passé qu'il regrette et l'avenir qu'il espère est placé comme entre deux chaises le.... présent par terre.

—L'esprit fait vivre un ouvrage, mais le génie l'empêche de mourir.

FEUILLETON.

Mémoires d'Outre-tombe.

Londres, d'avril à septembre 1822.

FAIT SOUS L'ÉCLUSE.—FIN DE MES CALAMITÉS.—NOUVELLE [illegible] — TABLE [illegible] — EVÊQUE.—DINER A LONDON-TAVERN.—MANUSCRITS DE CAMDEN.

Ceux qui lisent cette partie de mes Mémoires ne se sont pas aperçu qu'ils ont été interrompus deux fois, une fois, pour offrir un grand diner au duc d'York, frère du roi d'Angleterre, une autre fois, pour donner une fête pour l'anniversaire de la rentrée du roi de France à Paris, le 8 juillet. Cette fête m'a coûté quarante mille francs. Les pairs et les pairesses de l'empire britannique, les ambassadeurs, les étrangers de distinction ont rempli mes salons magnifiquement décorés. Mes tables étincelaient de cristaux de Londres et de l'or des porcelaines de Sèvres. Ce qu'il y a de plus délicat en mets, vins et fleurs, abondait. Portland-Place était encombrée de brillantes voitures. Collinet et la musique d'Almack's enchantaient la mélancolie fashionable des dandies et les élégances rêveuses des ladies pensivement dansantes. L'opposition et la majorité ministérielle avait fait trêve: lady Canning causait avec lord Londonderry, lady Jersey avec le duc de Wellington. Monsieur, qui m'a fait faire cette année des compliments de mes somptuosités de 1822, ne savait pas, en 1793, qu'il existait non loin de lui un futur ministre, lequel, en attendant ses grandeurs, jeûnait au-dessus d'un cimetière pour péché de fidélité. Je me félicite aujourd'hui d'avoir essayé du naufrage, entrevu la guerre, partagé les souffrances des classes les plus humbles de la société, comme je m'applaudis d'avoir rencontré, dans les temps de prospérité, l'injustice et la calomnie. J'ai profité à ces leçons: la vie, sans les maux qui la rendent grave, est un hochet d'enfant.

J'étais l'homme aux quarante écus; mais le niveau des fortunes n'étant pas encore établi, et les denrées n'ayant pas baissé de valeur, rien ne fit contrepoids à ma bourse, qui se vida. Je ne devais pas compter sur de nouveaux secours de ma famille, exposée en Bretagne au double fléau de la *chouannerie* et de la Terreur. Je ne voyais plus devant moi que l'hôpital ou la Tamise.

Des domestiques d'émigrés que leurs maîtres ne pouvaient plus nourrir s'étaient transformés en restaurateurs pour nourrir leurs maîtres. Dieu sait la chère-lie que l'on faisait à ces tables d'hôte! Dieu sait aussi la politique qu'on y entendait! Toutes les victoires de la République étaient métamorphosées en défaites, et si par hasard on doutait d'une restauration immédiate, on était déclaré Jacobin. Deux vieux évêques, qui avaient un faux air de la mort, se promenaient au printemps dans le parc Saint-James: "Monseigneur," disait l'un, "croyez-vous que nous soyons en France au mois de juin?—Mais, monseigneur," répondait l'autre après y avoir mûrement réfléchi, "je n'y vois pas d'inconvénient."

L'homme aux ressources, Pelletier, me déterra, ou plutôt me dénicha dans mon aire. Il avait lu dans un journal de Yarmouth qu'une société d'antiquaires s'allait occuper d'une histoire du comté du Suffolk, et qu'on demandait un Français capable de déchiffrer des manuscrits français du douzième siècle, de la collection de Camden. Le *parson*, ou ministre, de Beccles, était à la tête de l'entreprise; c'était à lui qu'il se fallait adresser. "Voilà votre affaire," me dit Pelletier, "partez, vous déchiffrerez ces vieilles paperasses; vous continuerez à envoyer de la copie de l'*Essai* à Baylie; je forcerai ce pleutre à reprendre son impression; vous reviendrez à Londres avec deux cents guinées, votre ouvrage fait, et vogue la galère!"

Je voulus balbutier quelques objections: "Eh! que diable, s'écria mon homme, comptez-vous rester dans ce *palais* où j'ai déjà un froid horrible? Si Rivarol, Champcenetz, Mirabeau-Tonneau et moi avions eu la bouche en cœur, nous aurions fait de la belle besogne dans les *Actes des Apôtres*! Savez-vous que cette histoire de Hingan fait un boucan d'enfer? Vous vouliez donc vous laisser mourir de faim tous deux? Ah! ah! ah! pouf!....Ah! ah!...." Pelletier, plié en deux, se tenait les genoux à force de rire. Il venait de placer cent exemplaires de son journal aux colonies; il en avait reçu le paiement et faisait sonner ses guinées dans sa poche. Il m'emmena de force, avec La Bouëtardais apoplectique, et deux émigrés en guenilles qui se trouvèrent sous sa main, dîner à *London-Tavern*. Il nous fit boire du vin de Porto, manger du rosbif et du plumpudding à en crever. "Comment, monsieur le comte," disait-il à mon cousin, "avez-vous ainsi la gueule de travers?" La Bouëtardais, moitié choqué, moitié content, expliquait la chose de son mieux; il racontait qu'il avait été tout à coup saisi en chantant ces deux deux mots: *O bella Venere!* Mon pauvre paralysé avait un air si mort, si transi, si rapé, en barbouillant sa *bella Venere*, que Pelletier se renversa d'un fou rire et pensa culbuter la table, en la frappant en dessous de ses deux pieds.

A la réflexion, le conseil de mon compatriote, vrai personnage de mon autre compatriote Le Sage, ne me parut pas si mauvais. Au bout de trois jours d'enquêtes, après m'être fait habiller par le tailleur de Pelletier, je partis pour Beccles avec quelque argent que me prêta Deboffe, sur l'assurance de ma reprise de l'*Essai*. Je changeai mon nom, qu'aucun Anglais ne pouvait prononcer, en celui de *Combourg* qu'avait porté mon frère et qui me rappelait les peines et les plaisirs de ma première jeunesse. Descendu à l'auberge, je présentai au ministre du lieu une lettre de Deboffe, fort estimé dans la librairie anglaise, laquelle lettre me recommandait comme un savant du premier ordre. Parfaitement accueilli, je vis tous les *gentlemen* du canton, et je rencontrai deux officiers de notre marine royale qui donnaient des leçons de français dans le voisinage.

MES OCCUPATIONS DANS LA PROVINCE.—MORT DE MON FRÈRE.—MALHEURS DE MA FAMILLE.—DEUX FRANCES.—LETTRES DE HINGANT.

Je repris des forces; les courses que je faisais à cheval me rendirent un peu de santé. L'Angleterre, vue ainsi en détail, était triste, mais charmante; partout la même chose et le même aspect. M. de Combourg était invité à toutes les parties. Je dus à l'étude le premier adoucissement de mon sort: Cicéron avait raison de recommander le commerce des lettres dans les chagrins de la vie. Les femmes étaient charmées de rencontrer un Français pour parler français.

Les malheurs de ma famille, que j'appris par les journaux, et qui me firent reconnaître sous mon véritable nom (car je ne pus cacher ma douleur), augmentèrent à mon égard l'intérêt de la société. Les feuilles publiques annoncèrent la mort de M. de Malesherbes; celle de sa fille, madame la présidente de Rosambo; celle de sa petite-fille, madame la comtesse de Chateaubriand, et celle de son petit-gendre, le comte de Chateaubriand, mon frère, immolés ensemble, le même jour, à la même heure, au même échafaud. M. de Malesherbes était l'objet de l'admiration et de la vénération des Anglais; mon alliance de famille avec le défenseur de Louis XVI ajouta à la bienveillance de mes hôtes.

Mon oncle de Bédée me manda les persécutions éprouvées par le reste de mes parens. Ma vieille et incomparable mère avait été jetée dans une charrette avec d'autres victimes, et conduite du fond de la Bretagne dans les geôles de Paris, afin de partager le sort du fils qu'elle avait tant aimé. Ma femme et ma sœur Lucile, dans les cachots de Rennes, attendaient leur sentence; il avait été question de les enfermer au château de Combourg, devenu forteresse d'Etat: on accusait leur innocence du crime de mon émigration. Qu'était-ce que nos chagrins en terre étrangère, comparés à ceux des Français demeurés dans leur patrie? Et pourtant, quel malheur, au milieu des souffrances de l'exil, de savoir que notre exil même devenait le prétexte de la persécution de nos proches!

Il y a deux ans que l'anneau de mariage de ma belle-sœur fut ramassé dans le ruisseau de la rue Cassette; on me l'apporta; il était brisé; les deux cerceaux de l'alliance étaient ouverts et pendaient enlacés l'un à l'autre; les noms y lisaient parfaitement gravés. Comment cette bague s'était-elle retrouvée? Dans quel lieu et quand avait-elle été perdue? La victime, emprisonnée au Luxembourg, avait-elle passé par la rue Cassette en allant au supplice? Avait-elle laissé tomber la bague du haut du tombereau? Cette bague avait-elle été arrachée de son doigt après l'exécution? Je fus tout saisi à la vue de ce symbole, qui, par sa brisure et son inscription, me rappelait de si cruelles destinées. Quelque chose de mystérieux et de fatal s'attachait à cet anneau que ma belle-sœur semblait m'envoyer du séjour des morts, en mémoire d'elle et de mon frère. Je l'ai remis à son fils: puisse-t-il ne pas lui porter malheur!

Cher orphelin, image de ta mère,
Au ciel pour toi je demande ici-bas
Les jours heureux retranchés à ton père
Et les enfans que ton oncle n'a pas.

Ce mauvais couplet et deux ou trois autres sont le seul présent de noces que j'aie pu faire à mon neveu lorsqu'il s'est marié.

Un autre monument m'est resté de ces malheurs: voici ce que m'écrit M. de Contencin, qui, en fouillant dans les archives de la Ville, a trouvé l'ordre du tribunal révolutionnaire qui envoyait mon frère et sa famille à l'échafaud:

"Monsieur le vicomte,

"Il y a une sorte de cruauté à réveiller dans une âme qui a beaucoup souffert le souvenir des maux qui l'ont affectée le plus douloureusement. Cette pensée m'a fait hésiter quelque temps à vous offrir un bien triste document qui, dans mes recherches historiques, m'est tombé sous la main. C'est un acte de décès signé avant la mort par un homme qui s'est toujours montré implacable comme elle, toutes les fois qu'il a trouvé réunis sur une même tête l'illustration et la vertu.

"Je désire, monsieur le vicomte, que vous ne me sachiez pas trop mauvais gré d'ajouter à vos archives de famille un titre qui rappelle de si cruels souvenirs. J'ai supposé qu'il aurait de l'intérêt pour vous, puisqu'il avait du prix à mes yeux, et dès lors j'ai songé à vous l'offrir. Si je ne suis point indiscret, je m'en féliciterai doublement, car je trouve aujourd'hui dans ma démarche l'occasion de vous exprimer les sentiments de profond respect et d'admiration sincère que vous m'avez inspirés depuis longtemps, et avec lesquels je suis, monsieur le vicomte,

"Votre très humble et très obéissant serviteur. "A. DE CONTENCIN.

"Hôtel de la préfecture de la Seine.
"Paris, 23 mars 1835."

Voici ma réponse à cette lettre:

"J'avais fait, monsieur, chercher à la Sainte-Chapelle les pièces du procès de mon malheureux frère et de sa femme, mais on n'avait pas trouvé l'ordre que vous avez bien voulu m'envoyer. Cet ordre et tant d'autres, avec leurs ratures, leurs noms estropiés, auront été présentés à Fouquier au tribunal de Dieu: il lui aura bien fallu reconnaître sa signature. Voilà les temps qu'on regrette, et sur lesquels on écrit des volumes d'admiration! Au surplus, j'envie mon frère: depuis longues années du moins, il a quitté ce triste monde. Je vous remercie infiniment, monsieur, de l'estime que vous voulez bien me témoigner dans votre belle et noble lettre, et vous prie d'agréer l'assurance de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc."

Cet ordre de mort est surtout remarquable par les preuves de la légèreté avec laquelle les meurtres étaient commis: des noms sont mal orthographiés, d'autres sont effacés. Ces défauts de forme, qui auraient suffi pour annuler la plus simple sentence, n'arrêtaient point les bourreaux; ils ne tenaient qu'à l'heure exacte de la mort: *à cinq heures précises*. Voici la pièce authentique, je la copie fidèlement:

EXÉCUTEUR DES JUGEMENS CRIMINELS.
TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

"L'exécuteur des jugemens criminels ne fera faute de se rendre à la maison de justice de la Conciergerie, pour y mettre à exécution le jugement qui condamne Mousset, d'Esprémenil, Chapelier, Thouret, Hell, Lamoignon Malesherbes, la femme Lepelletier Rosambo, Chateaubriand et sa femme (le nom propre effacé, illisible), la veuve Duchâtelet, la femme de Grammont, ci-devant duc, la femme Rochechouart (Rochechouart), et Parmentier,—14, à la peine de mort. L'exécution aura lieu aujourd'hui, à cinq heures précises, sur la place de la Révolution de cette ville.

"L'accusateur public,
"H. Q. FOUQUIER.

Fait au Tribunal, le 3 floréal, l'an second de la République française.

Deux voitures.

Le 9 thermidor sauva les jours de ma mère, mais elle fut oubliée à la Conciergerie. Le commissaire conventionnel la trouva: "Que fais-tu là, citoyenne? lui dit-il, qui es-tu? pourquoi restes-tu ici?" Ma mère répondit qu'ayant perdu son fils, elle ne s'informait point de ce qui se passait, et qu'il lui était indifférent de mourir dans la prison ou ailleurs. "Mais tu as peut-être d'autres enfans," répliqua le commissaire. Ma mère nomma ma femme et mes sœurs détenues à Rennes. L'ordre fut expédié de mettre celle-ci en liberté, et l'on contraignit ma mère de sortir.

Dans les histoires de la Révolution, on a oublié de placer le tableau de la France extérieure, auprès du tableau de la France intérieure, de peindre cette grande colonie d'exilés, variant son industrie et ses peines de la diversité des climats et de la différence des mœurs des peuples.

En dehors de la France, tout s'opérant par individu: métamorphoses d'états, afflictions obscures, sacrifices sans bruit, sans récompense; et de cette variété d'individus de tout rang, de tout âge, de tout sexe, une idée fixe conservée; la vieille France voyageuse avec ses préjugés et ses fidèles, comme autrefois l'Eglise de Dieu errante sur la terre avec ses vertus et ses martyrs.

En dedans de la France, tout s'opérant par masse: Barrère annonçant des meurtres et des conquêtes, des guerres civiles et des guerres étrangères; les combats gigantesques de la Vendée et des bords du Rhin; les trônes croulant au bruit de la marche de nos armées; nos flottes abîmées dans les flots; le peuple déterrant les monarques à Saint-Denis et jetant la poussière des rois morts au visage des rois vivans pour les aveugler; la nouvelle France glorieuse de ses nouvelles libertés, fière même de ses crimes, stable sur son propre sol, tout en reculant ses frontières, doublement armée du glaive du bourreau et de l'épée du soldat.

Au milieu de mes chagrins de famille, quelques lettres de mon ami Hingant vinrent me rassurer sur son sort, lettres d'ailleurs fort remarquables: il m'écrivait au mois de septembre 1795: "Votre lettre du 23 août est pleine de la sensibilité la plus touchante. Je l'ai montrée à quelques personnes qui avaient les yeux mouillés en la lisant. J'ai été presque tenté de leur dire ce que Diderot disait le jour que J.-J. Rousseau vint pleurer dans sa prison à Vincennes: *Voyez comme mes amis m'aiment!* Ma maladie n'a été, au vrai, qu'une de ces fièvres de nerfs qui font beaucoup souffrir, et dont le temps et la patience sont les meilleurs remèdes. Je lisais pendant cette fièvre des extraits du Phédon et du Timée. Ces livres-là donnent appétit de mourir, et je disais comme Caton:

It must be so, Plato! thou reason'st well!

Je me faisais une idée de mon voyage, comme on se ferait une idée d'un voyage aux grandes Indes. Je me représentais que je verrais beaucoup d'objets nouveaux dans le *monde des esprits* (comme l'appelle Swedenborg) et surtout que je serais exempt des fatigues et des dangers du voyage.

CHATEAUBRIAND.

☞ Décédée dimanche matin, 28 courant, à 6 heures, à l'âge de 3 ans et 2 mois, MARIE ELMINA, fille de Diego et Louise E. Morphy.

MARIÉ par le révérend père Moriset, le samedi 27 janvier, Mr. JEAN JERVER, natif de France, à Mlle MADELAINE ARMANTINE JACQUET, native de la Nouvelle-Orléans.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 1/2 h. P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/4 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.
Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.
Billets à vendre au No 58, rue des Magasins
20 mars—1an

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Samedi soir, 27 janvier 1849.

Malgré la hausse qui a eu lieu sur le fret, la demande de coton est assez active; 3,000 balles ont été faites aujourd'hui à des cours très pleins. Low-middling @ good middling 6¾ @ 6⅞ cts la liv.

Il s'est vendu 300 boucauts de sucre à des prix très pleins. 600 barils de mélasse ont changé de mains de 20 @ 21 cts le gallon, suivant la qualité.

1,000 barils de farine ont été vendus aujourd'hui, dont 600 Ohio @ $4 30 délivrés. 2,000 sacs maïs ont changé de mains, cours 44 @ 46 cts le boisseau. 3,500 boisseaux de blé ont été pris à 86 cts le boisseau.

Les provisions baissent sous l'influence de la hausse du fret; le mess porc vaut $11 50 @ $11 75; prime $10. 60,000 liv. porc en grenier ont été vendus de 4½ @ 4¾ cts la liv. livré. Il ne s'est rien fait en bœuf et lard salé. 700 barils graisse ont été vendus de 6 @ 6¾ la liv.

Une vente de 3,300 sacs café de Rio a été faite aujourd'hui de 5⅞ @ 6¼ cts la liv.

CHANGE.—Le change est à la baisse. Sterling 7¾ @ 8¼ p 0/0 de prime; Francs 5f 27½ @ 5f 33¾.—Traites sur New-York 60 jours 1½ @ 2 p. 0/0 d'escompte; à vue ¾ @ ⅞ p 0/0 prime.

Le fret hausse. Un navire americain a été frété aujourd'hui à 16 d. Coton pour le Nord ⅞ cts; porc $1 25 @ 1 37½.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire Sir Henry, Pottenger, Crowell, pr Liverpool. Gothenburg, Flos, pr Hambourg. Vicksburg, Barry, pr New-York.
Brick Hollander, Faulkner, pr Marseille.
Goelette Dora, Boghich, pr Pensacole. Gen Case, Killer, pr Richmond. Heroe, Mussey, pr la Havane. Victor, Busbee, pr Brazos St Iago. Tallahassee, Saunders, pr St Marks. Hornet, Gammon, pr Apalachicola.
Steamer Gen Hamer, Cozzens, pr Pensacole.

ARRIVES.

Steamship Fanny, Scott, de Corpus Christi.
Navire Elizabeth, Basty, de Galveston. Duguesne, Gondel, de Liverpool. Nathaniel Kemball, Stone, de Bath. Montreal, Curtis, de Rio Janeiro.
Barque Gladiator, Conner, de Rio Janeiro. Lucy Ann, Keller, de St Georges, Me. Catherine, Watts, de Cork. William, Sproul, des Iles Turques. Carman, Gorodo, de Malaga.
Brick J H Long, Long, de Thomaston. Falmouth, Hopkins, de Rio Janeiro. P Soulé, Smith, de la Havane. Venus, Watt, de Boston.
Goelette Eveline Rose, Collins, de Brazos. Brave, Graham, de Tobasco. Maria ——, des Attakapas. Jno Randall, Randall, de Matagorda.

—STEAMERS.—

Webster, Reno, de Cincinnati. Gen Scott, Hazehutz, de Cincinnati. St Joseph, Baker, de St Louis. Chief Justice Marshall, Black, de Cincinnati. Saladin, Coleman, de Louisville. Gen Pike, Kendall, de Cincinnati. Uncle Sam, Van Dusen, de Louisville. Josiah Lawrence, Rackett, de Louisville. Illinois, Stellinate, de St Louis. Buckeye, Devon, de Cincinnati. White Cloud, Adams, de St Louis. Mary, Dennis, de St Louis. Gipsey, [illegible], de Baton Rouge. Hecla, [illegible], de Grand Ecore. Tennessee, Yeatman, de Nashville. Vesta, Greer, de Vermillionville. Oregon, Dunn, de Mobile. W A Violett, Claiborne, de Shreveport. Latona, Hooker, de Port Caddo. Luna, Fairchild, de Bayou Sara. M Jordan, Irwin, de la rivière Tennessee. Natchez, Holmes, de Shapole's Landing. Correo, Johnson, du Bayou Boeuf. Belle Isle, Jefferson, de Bayou Sara. Gen Hamer, Cozzens, de Pensacola. California, Reynolds, de Mobile.

MEMORANDA.

NEW-YORK, 16 janvier—Expédiée, barque Mary Smith, Blanchard, pour la Nlle Orleans.

BOSTON, 17 janvier.—Arrivé, navire Desdamona, Emerson, de la Nouvelle-Orleans.

BALTIMORE, 20 janvier.—Arrivé, brick Cinchilla, de la Nouvelle-Orléans.

PHILADELPHIE, 18 janvier.—Arrivés, navire Lucas, Cottenbridge, de la Nouvelle-Orléans; barque Lowell, Bradstreet, pour la Nlle Orleans.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.
Canada, de Liverpool à New-York.......13 Janv
Niagara, de Liverpool à Boston.........27 Janv

D'AMERIQUE.
Canada, de New York à Liverpool.......7 Fev
Niagara, de Boston à Liverpool........21 Fev

CALIFORNIE.
MAISON DE COMMISSION
A SAN-FRANCISCO.

LE soussigné partant le 7 février prochain pour cette destination, par la voie la plus prompte, via Chagres, Panama, et le Pacific Mail Steam Ship Company, a l'honneur d'informer ses amis, connaissances et le commerce en général, que sa résolution ben également à des engagemens pur [illegible] est d'établir à San Francisco, une Maison de Commission, pour toutes affaires commerciales quelconques, soit consignations de marchandises et produits, achat, vente, placement de fonds, &c. soit achat de lots de terre en ville ou à l'envi. L'expérience des voyages et des affaires, fait que le soussigné espère être digne de votre patronage [illegible] Pour les ordres, s'adresser avant son départ, au No. 54, rue de Chartres, et après à M. Alphonse Noël, No. 40, [illegible]
Nlle Orléans, 27 janvier 1849. N. D. MOLLOT.
29janv—15t

Références.
N. C. Hall, De Goer & Ballard,
J. W. Zacharie & Co, Lesson & Sylvestre,
North & Brother, Brothers & Co,
N. G. Hobbs Ravelet & Feste.

MUNICIPALITE NO UN.
MM. LES PHARMACIENS qui ont fourni des médicaments aux indigents pendant la durée du choléra, sont invités à présenter leurs comptes pour règlement, d'ici à dix jours, au bureau du Maire.
29 janv—10t E. BARTHE, Président.

AGENCE GENERALE.
Exchange Place, maison désignée par les lettres A. B. C., entre Bienville et Douane.

AVIS AUX HABITANS.—Le 5 février 1849, il sera vendu à l'encan, aux Opelousas, paroisse St Landry, à un et deux ans de termes, sans intérêt:

100 NEGRES de champ, dans lesquels il y a charpentiers, forgerons, &c. Ces nègres sont presque tous créoles, avant la vente, il partira d'ici pour cet endroit, deux STEAMBOATS.
Pour renseignements, s'adresser à E. EUDE, directeur de l'agence, ou à A. BOURGEOIS BLESINE, courtier, Exchange Place, au premier, entre Bienville et Douane.
29 janv

AGENCE GENERALE
Exchange Place, maison désignée par les lettres A. B. C., entre Bienville et Douane.

A VENDRE:
UNE JOLIE RESIDENCE D'ETE, sur le bord de la mer, à la Baie St-Louis, à un mille et demi de l'Hôtel;
UN HOTEL, et ses dépendances, aux Opelousas, y compris tout l'ameublement; cet hôtel, en parfaite exploitation, offre les chances d'avenir les plus avantageuses;
UNE BONNE TANNERIE et tout son matériel en parfait état, maison de maître, moulin à tan, magasin &c., le tout situé à VILLE PLATE, paroisse St-Landry, dans le lieu le plus convenable à ce genre d'exploitation.
UNE TERRE DE 600 ARPENS, dont 80 arpens sont défrichés, sur le Bayou Bœuf, paroisse St Landry, à 23 milles de la ville des Opelousas;
UNE AUTRE TERRE de 600 arpens, à 26 milles de la ville des Opelousas, avec maison de maître, moulin à coton, cabanes à nègres, écuries, magasin à maïs, etc.;
Ces deux propriétés sont situées dans les terres les plus hautes et les plus riches, et font face au BAYOU BŒUF.
DEUX TERRAINS, encoignure EUTERPE ET BACCHUS, 2de municipalité, mesurant ensemble 60 pieds face à la rue Bacchus, et 130 pieds sur la rue Euterpe; les banquettes et les remblais ont été faits.
S'adresser pour plus amples détails à E. EUDE, directeur de l'agence, ou à A. BOURGEOIS BLESINE, courtier, Exchange Place, au premier, entre Bienville et Douane.
22janv

Aux Voyageurs.
LES soussignés préviennent les personnes qui vont en voyage et notamment celles qui partent pour la Californie, qu'ils ont toujours en magasin un grand assortiment des conserves alimentaires de St-Louis telles que, pâtés de gibier, légumes, fruits, viandes froides, etc., qui, par leur bonne qualité et la modicité des prix offrent tous les avantages que l'on peut désirer pour un voyage de longue durée.
FERBOS FRERES, Enc. Royale et Du Maine.
NOTA.—Des caisses seront assorties selon le choix des acheteurs. 20 janv—3m

FEVES—100 sacs fèves, à vendre par AUGUSTIN & THIBAUT, 10, rue Conti. 29 janv—6t

VINS pour familles —60 barriques vin St Estèphe, 40 do Chateau-Margaux, 25 do Cantenac Médoc, 10 do Chateau Lafitte, 10 do Chateau Balac, à vendre par FERBOS FRERES, Enc. Royale et Du Maine. 29 janv

VIN BLANC—60 tierçons Haut-Sauterne, à vendre par FERBOS FRERES, Enc. Royale et Du Maine. 29 janv

MOUTARDE FRANCAISE. — 40 douzaines assorties, à vendre par FERBOS FRERES, Enc. Royale et Du Maine. 29 janv

CHAMPAGNE—1,700 paniers des marques suivantes: Ange-Bleu-Ruinart père et fils, Cygne-Double-Couronne, Croissant, Navire, Rose, Ancre, Tour, Chanoine et Dagonet, à vendre par EUG. ROCHEREAU &Co, 17 et 19, St-Louis. 20 jan

COUVERTURES—40 balles couvertures françaises, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis. 29 janv

VIN ROUGE—86 barriques des marques suivantes: Graves, Montferrand, Cambianes Latresne, Queris, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19, rue St-Louis. 29 janv

Graines fraîches de jardinage.
Garanties de la récolte de 1848.
Les marchands de la campagne pourront s'approvisionner de graines fraîches, soit en paquets ou en vrac [illegible]
V. [illegible]

DROGUES, Quinine, [illegible], à vendre par E. J. HART & Co. [illegible] Tchoupitoulas. 13 jan

Rue d'Orléans, No. 84.
UNE grande quantité de CITERNES à vendre, de toutes dimensions, avec tonneaux bouge en chêne et cyprès en chêne pour les distilleries.
29janv—1m ALLAIN.

PERDU, dans la soirée de mercredi 24, en allant de l'encoignure Dumaine et Royale à la rue du Quartier, UN VOILE dentelle noire. Une récompense de cinq piastres sera donnée à celui qui le rapportera au bureau de l'Abeille. 26 jan—3

AVIS est par le présent donné que je ne paierai, à dater de ce jour, aucune dette qui serait contractée en mon nom, à moins d'un écrit de moi.
26 jan—6t L. A. CALDWELL.

Librairie de Victor Hebert,
140, rue de Chartres.
ON se charge à cette librairie de faire venir tous les livres anciens et modernes, revues, pamphlets, journaux publiés en France, moyennant une commission de 10 pour cent.
VOR. HEBERT, 140, rue de Chartres.
P. S. On trouvera des catalogues à la librairie. 26 jan

POTERIE A BORD—10,000 gallons poterie assortie, tels que jarres, pots à lait de 1 à 6 gallons, &c, le tout de première qualité, à vendre par quantités à la convenance des acheteurs.
F. E. FELL & Co, 64, rue Commune. 26jan—2f

AU PUBLIC.
LE docteur PIUSSAN de retour en ville, dans l'intention de reprendre l'exercice de sa profession, a pris domicile rue Toulouse, No. 57, à côté de la Banque des Citoyens. 27 jan—15

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Le 25 janvier 1849.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. Un, passée à sa séance du 24 janvier 1849—Avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au 5 février prochain, pour la construction d'un auvent au marché aux légumes, conformément aux spécifications déposées dans le bureau du voyer. Payable comptant.
27 jan A. D. CROSSMAN, Maire.

POMMES! POMMES!
A VENDRE—Un lot choisi de BONNES POMMES dans un chaland amarré en face du chemin de fer de Pontchartrain, troisième Municipalité. On les vendra à bon marché, par baril ou autrement. 27 jan—1f

Graines de Jardinage, &c.
10 milliers pieds d'asperges de 3 ans, en bon ordre pour être plantées, venant d'arriver; aussi, un vaste assortiment de graines à fleurs et à potager.
Les détaillants de la campagne seront servis à leur convenance. Les jardiniers des environs de la ville pourront obtenir des graines par livre, boisseau ou paquet.
Des caisses contenant toute variété de graines se vendent à $2, 3, 4, 10 et 20 la caisse.
Des paquets contenant 20 variétés de belles fleurs, à $1.
Aussi —Des graines de quatre sortes d'herbes de pâturage. D. MAUPAY.
27 jan—a 95, rue du Camp, près Poydras.

BLE DE SARASIN — 100 barils, caisses et sacs blé de Sarasin, frais, venant de débarquer; beurre de Goshen et de l'Ouest; vins de Madère, de Porto et de Xerès; whiskey de Monongahela et de Bourbon; 25 barils épices, girofles, canelle et muscade; 100 sacs poivre et quatre épices; épices moulues; sel en caisses par 5 livres, en sacs et piles, à vendre par E. J. HART & CO., 98, rue Tchoupitoulas. 27 janv

CIGARES—Un grand assortiment de cigares de la Havane, des marques suivantes: Sevillana, Protegida, Nueva empresa, Monte Cristo, Sylfide, Palo Alto, Sol, Jenny, Garantizada, Flor, Soldaria, Americana, Redonda, P. Giol, Dos Damas Blanca, United States, toujours en mains, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue Commune. 26 janv

TABAC MACHE—Pour cigarettes, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31 Commune. 26 janv

CAFE VERT de la Havane—Premiere qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31 Commune. 26 janv

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—50 caisses en déchargement de la barque Gulnare, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane. 20jan

FRUITS A L'EAU DE VIE en barils à vendre par gallons.
1 baril poires à l'eau de vie.
1 do pêches do
1 do prunes do
Par F. ROUMIEU, 29 rue St Louis. 29jan

EN magasin et à vendre par le soussigné—25 quarts de pipe eau-de-vie vieille de Cognac, Castillon 1825, 40 caisses absynthe suisse de la marque Yersin & Lecoultre, 50 caisses absynthe suisse de la marque Dubied Pere & Fils. LEOPOLD JEANNET, 22 rue St Louis. 26 jan

Vins de Champagne.
80 paniers vin de Champagne de MM B & S. Irroy de Mareuil sur Ay.
200 paniers vin de Champagne "Eclipse Brand."
30 caisses vin de Champagne rouge "Bouzy."
20 do do do do "Sillery."
A vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis. 26 jan

SERRURES FRANCAISES—30 caisses serrures françaises, assortiment complet, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis. 26 janv

Couvertures françaises pour Nègres.
COUVERTURES—15 balles en débarquement du navire Cato, de Marseille, et ayant droit au drawback, à vendre par RAVELET & FESTE, 35, rue Chartres, au premier. 23janv

STEARINE de premiere qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31 Commune. 23 janv

Grand Bazar de Jouets de la rue de Chartres.
No. 84, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti.
J. E. LOBRE & Cie., propriétaires de cet établissement, ont l'honneur d'informer les Dames et les personnes qui, ayant quitté la ville à cause de la dernière épidémie, n'ont pu acheter leur assortiment de jouets et d'articles de fantaisie, que, afin de leur fournir les moyens de le faire à leur retour, ils tiendront leur grand bazar de jouets ouvert jusqu'au 4 février prochain.
Leur magasin de mercerie est, comme le couturier, assorti d'articles de mercerie et de fantaisie de toute espèce. 20 jan

E. CLAUDE & REBOUTE, Miroitiers, Encoignure de Chartres et Toulouse.
REPOLISSENT les vieilles glaces et les remettent à neufs, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprennent tout ce qui concerne leur partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix. 10 janv—1an

Papiers & Lettres.
LE soussigné offre aux personnes qui feront achat de papiers chez lui, en prenant au moins une rame, de timbrer le papier à leurs initiales, sans augmentation de prix.
C. GODIN, No. 133, rue de Chartres. 11janv

Bottes, Souliers et Brodequins—145 caisses en déchargement des navires Palmyra et Brander, à vendre par G. W. DUNBUR, 30, rue de la Douane. 17janv

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—95 caisses en débarquement des navires John Cashier et Timoléon, à vendre par G. W. DUNBAR, 30, rue de la Douane. 11jan

BRODEQUINS RUSSET et chapeaux de laine—Un assortiment complet de qualité supérieure pour plantations, à vendre par FROST & Co., 10 rue des Magasins. 22 jan

CHAPEAUX et Casquettes, en déchargement du navire St Mary, et en magasin: 300 caisses chapeaux et casquettes de belle qualité et à vendre à bas prix par FROST & CO., 10, rue des Magasins. 6 janv

BRODEQUINS, Bottes, Souliers, en déchargement du navire Timoléon, et en magasin:
1200 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment de saison, à vendre par FROST & CO., 10, rue des Magasins. 6janv

SACS en pitre—50,000 sacs en balles et en paquets, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 93 et 95, rue des Magasins. 13 jan

BEURRE DE GOSHEN—300 barillets—FROMAGE—600 caisses;
CORNICHONS en barils demi barils et en caisses;
CONFITURES—200 caisses—SALAIS à manches peints.
WHISKEY—600 barils Monongahela, vieux Bourbon et whiskey de l'Ouest.
PAPIER—40 caisses papier à lettres et enveloppes assorties.
TABAC—1,000 paquets marques assorties.
CIGARES—1,000,000 marques assorties, à vendre par E. J. HART & Co, 98 rue Tchoupitoulas. 13 jan

Magasin d'Habillements en gros et en détail.
THOMAS C. PAYAN & Co.,
No 16, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.
Manufacture de Crane, Payan & Co, No 133, rue Market Newark, New Jersey.
ONT constamment en mains un grand et magnifique assortiment d'habillemens fins et communs faits à la dernière mode, et préparés expressément pour ce marché par des ouvriers expérimentés. Ces marchandises ont toujours satisfait les acheteurs. 20 dec—V&C

AVIS.—Une personne créole de l'Etat de la Louisiane, ayant une longue expérience comme habitant et connaissant parfaitement la culture de la canne à sucre, et ayant aussi briquetier, charpentier, menuisier et capable de toutes sortes de constructions, maisons de maître, sucreries ou toutes autres améliorations sur une habitation, avec ordre et principe, désire trouver de l'emploi. Pour plus amples informations s'adresser chez M. FRANCOIS LACROIX, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti. 17 janv—V&C15f

AUX HABITANTS ET RAFFINEURS DE SUCRE.
LE soussigné vient de recevoir quatre cents barils de NOIR ANIMAL granulé, des différentes finesses de grains nécessaires aux sucriers et raffineurs. L'expérience a prouvé que ce noir ne le cède en rien à la qualité de tout autre qui se manufacture aux Etats-Unis, et on le vend avec cette garantie.
AUSSI—Un grand supplément de Cirage à l'huile et d'Encre à écrire, bleue et noire. Ces articles sont en vente aux prix de manufacture.
W. E. THOMPSON, 96, rue Gravier. 19déc—1an

MAGASIN DE CHAUDRONNERIE.
DUCHET & LANGLADE,
Rue St-Louis, No 14,
FABRIQUENT toutes sortes de chaudières, appareils distillatoires et pompes.
Ils ont constamment en magasin un assortiment complet de batterie de cuisine, ustensiles en fer battu, ustensils pour confiseurs et pharmaciens; tels que balances, poids, et baignoires de toutes dimensions. Le tout à un prix modéré.
Tous les ordres seront promptement exécutés.
20 oct—1 an

A LOUER pour le [illegible] maison No. 136, rue Royale, [illegible]
[illegible] J. J. [illegible]
[illegible]

AMUSEMENS

THEATRE D'ORLEANS.

LUNDI, 29 janvier 1849
La premiere soirée de
MONTE CHRISTO,
Drame en 5 actes, et 11 Tableaux,
Par A. Dumas et A. Maquet.
☞ On commencera à 6 heures 1/2.

SALLE ST-LOUIS.
BAL ET SOUPER d'inauguration donné par les CELIBATAIRES MODELES de l'Etat de la Louisiane à la salle St-Louis, le 5 mars 1849.
La souscription à ce bal est ouverte au bureau de la salle de bal pour un nombre limité de souscripteurs.
La Salle de bal et la Rotonde seront magnifiquement décorées et illuminées pour cette circonstance.
Les souscripteurs éliront les commissaires et les divers comités le plus tôt possible, afin de prendre des mesures pour que cette soirée soit la plus brillante qui ait été donnée en cette ville.
Pour de plus amples informations s'adresser à M. Ruffier, au bureau de la Salle de bal. 22 dec

Vente de Steamers du Gouvernement.
DES propositions cachetées seront reçues par le major D. D. TOMPKINS, Quartier Maître de l'armée des Etats Unis, au No. 140, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, jusqu'à 10 heures de la jour née du 20 février 1849, pour l'achat des navires à vapeur ci-après désignés et appartenant aux Etats-Unis. Ces propositions seront laissées à la décision du Quartier-Maître Général, savoir:
Le navire à vapeur ALABAMA, de 700 tonneaux, machine de la force de 300 chevaux, bouilloires neuves, reconstruit la saison dernière; il y a un appareil pour faire de l'eau potable, un condenseur de Hall, et porte trois mâts, avec voiles.
—Le navire à vapeur NEW-ORLEANS, de 750 tonneaux, en bon état et en armement complet; sa machine est de la force de 375 chevaux; il porte 2,500 barils et du charbon pour 25 jours.
—Le navire à vapeur FASHION, de 407 tonneaux, sa machine est de la force de 250 chevaux; sa coque est saine, et il reçoit une bouilloire de fer du Tennessee. Il porte 2000 barils et du charbon pour 15 jours. 24janv—1tj

Maison à louer.
Pour cause de départ.
UNE maison située dans la rue de la Paix, (Troisième Municipalité), est à louer. Un vaste jardin, beaucoup d'arbres à fruits.
A VENDRE pour la même cause, une griffonne, âgée de vingt-trois ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser rue de la Paix, No. 4, entre Casacalvo et Moreau. 24 jan—30

EN débarquement du navire Cato, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné—
100 barriques vin rouge, marque Bergasse.
100 paniers huile d'olives, marque Plagniol, en bouteilles de 24 onces.
24 janv—15f G. M. LUCAS, 30 Bienville.

Graines fraîches de Jardinage et de Fleurs
Garanties de la récolte 1848.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Palestine, de New York, un grand assortiment graines fraîches de jardinage, se composant d'un assortiment complet de graines convenables à la semence d'hiver et du printemps. Les commissionnaires, les marchands et les jardiniers peuvent être pourvus dans le plus bref délai et aux prix les plus bas de la ville.
S'adresser au No 19, rue Gravier. 23jan

A VENDRE A LA NOUVELLE PHARMACIE, ENCOIGNURE DAUPHINE ET DOUANE, les articles suivants, récemment importés d'Europe:
Sirop de Boubée, capsules de Mothes,
Do de Lamouroux, do de Raquin,
Do de Briant, pastilles de Vichy,
Magnésie de Henry, pâtes pectorales,
Pois d'Iris, papier à cautères badanges, passaires, clyso-pompes, seringues, etc, etc.
LE TOUT A PRIX LES PLUS REDUITS
N. B. Le bureau du Dr. LANDREAUX est dans le même local. Ses heures de consultation sont de 8 à 9 1/2 à 11 heures du matin, les dimanches exceptés. 23 janv

A vendre.
UN CABRIOLET à quatre roues, avec les harnais, le tout neuf—et un joli et bon cheval de famille.
S'adresser à l'écurie de Dufau, rue Bourbon. 29jan

CHARGEMENT à bord du navire Cato, arrivant de Marseille: 100 barils amandes douces sans coque; 300 sacs amandes douces; 800 paniers, 12 bouteilles chaque, huile d'olive Plagniol, grande bouteille; 300 paniers, 12 demi bouteilles chaque, huile d'olive Plagniol; 70 balles, 15,000 chaque, bouchons assortis de qualité; 20 balles, 1,000 chaque, bouchons pour damejeannes, 150 paniers bouteilles de 24 onces, à vendre par P. CUSACHS, enc. Condé et St Philippe. 23janv

SACS EN PITRE—300 balles de 2 1/2 boisseaux, à vendre par C. J. WHEELER, Courtier, 5, Bank Place. 27janv

SEL DE LIVERPOOL—2,600 sacs sel fin et 2,000 idem commun, à vendre en débarquement par C. J. WHEELER, Courtier, 5, Bank Place.

SEL des Iles Turques—2,000 sacs à vendre par C. J. WHEELER, Courtier, 5, Bank Place. 27 janv

CHAUX de Thomaston—2,500 barils chaux de Thomaston, en déchargement du brick Geo. L. Abott et de la goëlette Niagara, et à vendre par JOHN STROUD & Co, 146 rue Commune. 27 janv

BRIQUES à feu anglaises—100 en entrepot et à vendre par JOHN STROUD & CO. 146, rue Commune. 27 janv

BRIQUES à feu de Pittsburg—50 milliers en déchargement en face de la rue St-Joseph, à vendre par JOHN STROUD & Co, 146 rue Commune. 27 janv

CIMENT—700 barils Rosendale et Newark, en magasin et à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, rue Commune. 27 janv

PLATRE DE PARIS, poudre de marbre, terre à feu, crin à plâtrer, à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, Commune. 27 janv

VIN DE CHAMPAGNE. — 200 paniers marque Natchez, en grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Cazhalot du Havre et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 27 janv

EAU de fleur d'oranger—300 caisses en déchargement du navire Cato, de Marseille, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, rue de la Vieille-Levée. 27 jan

VIN—1000 caisses vin Margaux, 60 barriques vin Pauillac, 20 demi barriques vin de famille St-Julien, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 27 janv

EAU de vie—60 demi pipes J.J. Dupuy 4me preuve—30 quarts do do do; 20 do do do.
Dans les magasins de la douane à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, rue Vieille-Levée. 27 janv

SUCRE Havane—300 caisses blanc et jaune, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levee. 27 janv

VIN de champagne—800 paniers des marques "Natchez," "Ducal Grape" et Lallemand. En grandes et demi bouteilles, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 27 janv

AMANDES douces—1000 barils amandes douces sans coques, 300 balles amandes douces en coques, en débarquement du Cato, de Marseille, à vendre par P. CUSACHS, enc. Condé et St-Philippe. 23janv

HUILE d'Olive—en débarquement du navire Cato, de Marseille—
600 paniers huile de James Plagniol, bouteilles de 24 onces; 300 paniers do do demi bouteille.
A vendre par P. CUSACHS, encoig. Condé et St Philippe. 23janv

BOUCHONS—En débarquement du navire Cato, de Marseille—70 balles de 15,000 chaque, bouchons à bouteilles, réguliers, fins, superfins extra fins, à vendre par P. CUSACHS, enc. Condé et St-Philippe. 23janv

BOUCHONS à damejeannes—30 balles de 1000 chaque, bouchons à damejeannes, en débarquement du Cato, de Marseille, à vendre par P. CUSACHS, enc. Condé et St-Philippe. 23janv

VINS—250 barriques vin de Marseille, en déchargement du navire Cato, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 34, Vieille Levée. 23jan

HUILE D'OLIVE en déchargement du navire Cato, de Marseille.—1000 paniers huile de James Plagniol, en bouteilles de 24 onces.
1000 do do 24 demi bouteilles.
A vendre par J. F. BERCIER & Co, 34, Vieille Levée. 23jan

CIGARES de la Havane—2,000,000 en magasin composant un assortiment complet de toute qualité telle que: Imperiales, Regalias, Panetelas, Canones et Milares, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs. Aussi, cigarettes et tabac à chiquer, par J. M. CABALLERO, 38, Vieille-Levée. 23 jan

CIGARES principes—100,000 de la marque bien connue du steamboat, à vendre par J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée. 23 janv

GOMME COPALE.— Un lot de belle gomme, à vendre par J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée. 23 janv

BOUTONS—1 caisse boutons en os pour pantalons et chemises, à vendre par E. J. HART & CO., 25, rue Tchoupitoulas. 23janv

PARAPLUIES—6 caisses parapluies en soie, de 30 pouces, en consignation et à vendre par E. J. HART & CO., 25, rue Tchoupitoulas. 23 janv

QUININE—De la manufacture de Rosengarten & Denis, toujours en mains et à vendre par E. J. HART & CO., 25, rue Tchoupitoulas. 23 janv

AUX HABITANTS SUCRIERS—Deux moulins verticaux, pour bœufs, de la dimension de 26 sur 24 et 26 sur 20, d'une construction approuvée, et en parfait ordre. J. Y. DE EGANA, 47 rue Bienville. 5 jan

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANÇAIS,
J. BENAZECH,
Inventeur d'un nouveau chapeau imperméable, rue Toulouse, 27.
OFFRE au Public des Chapeaux de toutes qualités, richement garnis et au dernier goût.
Il confectionne en 6 heures toute qualité de chapeau sur mesure, quel que soit le goût de l'acheteur.
J. BENAZECH, 27, Toulouse. 6déc—3m

Ayant droit au drawback.
COGNAC—20 1/4 pipes cognac de preuve de J. & J. Prose & Co.,
Vin rouge—400 caisses St-Julien Médoc, venant d'arriver et à vendre par Vve DE FUENTES & CO., 11 janv 98, rue Commune.

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE
[illegible]

BUREAU DU RAIL-ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET CARROLLTON.
Nlle-Orléans, 19 janvier 1849.
AVIS—Une élection de sept directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, aura lieu au bureau le lundi, 29 courant, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. CHARLES BAQUIE, Secrétaire. 19janv—10t

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 22 janvier 1849.
UN dividende semestriel de 6 1/2 p 0/0 a été déclaré aujourd'hui par la Direction de cette Banque, payable aux actionnaires ou à leurs chargés de pouvoirs à dater de lundi 5 février prochain.
23jan F. M. DAVIS, caissier.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 9 janvier 1849.
CONFORMEMENT à la troisième section d'un acte de la Législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires," les actionnaires de cette institution sont notifiés qu'une assemblée aura lieu à la maison de Banque, lundi 5 février prochain, de 9 heures A. M. à 2 P. M. à l'effet d'élire trois Directeurs pour servir pendant l'année courante. A. MORPHY, President. 3janv—3o

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 9 janvier 1849.
L'ELECTION annuelle par les actionnaires de deux directeurs de cette institution aura lieu lundi, le 5 février prochain, à la maison de banque, entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M.
10 janv—t. t.j. FREDERIC FRY, Caissier.

LE Dr. D. LAUREAL, médecin de la Faculté de Paris, nouvellement arrivé de la Guadeloupe, a établi son domicile encoignure Conti et Dauphine, Nouvelle-Orléans. 30 dec—1m

MONSIEUR le docteur PIERNAS prévient ses amis et le public, qu'il a établi son domicile RUE DU CANAL, No. 77.
On le trouvera tous les jours chez lui de midi à 3 heures P. M. 27déc—1f

Aux Planteurs Sucriers.
CHAUDIERES EN FONTE ET FER BATTU de toutes dimensions, en magasin et à vendre par J. Y. DE EGANA, 47, Bienville. 12janv

Changement de domicile.
LE Dr. J. U. LANDREAUX a transporté son domicile à la rue Conti, ENTRE DAUPHINE ET BOURBON, en face de l'institution Boyer & Rivet. 10 jan

Demande de Pensionnaire.
ON demande un monsieur qui désirerait prendre pension dans une maison française, bien tenue, située dans le carré de la ville. S'adresser au bureau de l'Abeille. 6 jan—1m

Propriété de valeur à Lafayette.
A vendre à l'amiable.
50 lots de terre situés à Lafayette dans l'une des parties les plus florissantes de cette ville, à vendre à des conditions raisonnables. S'adresser à P. E. LAYET, 23janv—6f 28, Bank Place.

VINS—130 barriques vin pour familles. 1000 caisses vin St-Julien, au dessus de l'ordinaire.
400 caisses Haut-Talence (très vieux).
100 do Haut-Brion.
A vendre par J. & J. TARDOS, 15, rue Conti. 23janv

COGNAC—60 quarts vieux cognac Jean Louis 1805.
50 1/2 pipes do do do do do.
70 1/4 do cognac J. Erard, de preuve.
60 1/4 do do do do.
A vendre par J. & J. TARDOS, 15, rue Conti. 25 janv

TABAC—500 balles tabac Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par J. & J. TARDOS, 15, Conti. 25jan

CHANDELLES DE SUIF—25 caisses chandelles moules, marque Winchester, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 34, Vieille Levée. 24jv

RESINE—404 barils en débarquement du brick Georgiana, et à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 94, rue des Magasins et 11, Magasins Rouges. 24jv

COTONS blancs et écrus—150 balles de Chicopee D. coton écru. 45 caisses de coton bleu, en débarquement et à vendre par McDOWELL & PECK, 96, rue Gravier. 24jan

Marchandises ayant droit au drawback.
REÇUES par le navire Kelly, de Liverpool,
10 caisses jaconats imprimés.
5 do jaconats organdis.
5 do mouchoirs, rouge de Turquie
3 do schals en laine fine.
20 do platilles Bretannias et Estapilias.
5 do coutils blancs et écrus.
McDOWELL & PECK, 96, rue Gravier. 24jv

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SECHES FRANCAISES, D'HIVER.
D. P. SCANLAN & Co, No 18, rue de Chartres.
AYANT un grand assortiment de magnifiques marchandises d'hiver et étant disposés à se défaire de leurs marchandises toutes les saisons, ils offrent aujourd'hui des prix extrêmement réduits.
L'extrême bon marché ne peut manquer d'engager tout le monde à faire emplette; nous vendons jourd'hui à 25 cents la yarde ce que nous vendions hier 60 cents. Les mouchoirs français que nous vendions 60 cents la pièce se vendront à 30 cents et toutes les marchandises dans la même proportion. D. P. SCANLAN & Co, 18, rue Chartres. 17 jan

AUX DAMES DE LA LOUISIANE.
RUE ROYALE 57, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.
MLLES. POURNIER, de Paris, déjà avantageusement connues en France pour la fabrication des fleurs artificielles, viennent de se fixer à la Nouvelle Orléans.
Elles arrivent de Paris avec un assortiment complet de coiffures de bal, bouquets de corsage, agréments de robes, garnitures de chapeau, etc. etc.
Mlles Fournier se feront un plaisir de communiquer à leurs visiteuses les gravures de modes qu'elles reçoivent directement de Paris. 16 jan

Mme THEODORE
De retour de Paris, a transféré son magasin, 67, rue du Canal, entre Carondelet et St Charles.
Les soins qu'elle a mis au nouveau choix de ses articles de fantaisie lui font espérer la continuation de sa clientèle distinguée. 16jan—15t

MLLE ELIZABETH LOUISE BLANC prévient ses amis et connaissances, et le public en général qu'elle a repris l'établissement où elle fait d'affaires avec elle, qu'elle pouvait s'adresser à M. Robert C. Cammack, son neveu, demeurant rue Bourbon, entre Douane et Canal. 20 jan

Champagne "Le Marquis."
LE soussigné agent de MM. De Marcuse & De Lossenac, de Pierry, France, propriétaires de ces vins célèbres, tiendra constamment en magasin un assortiment des différentes marques, qu'il offre à vendre aux amateurs de vins fins et au commerce.
Maintenant en debarquement
167 paniers en bouteilles et demi bouteilles.
J. U. LAVILLEBEUVRE, 66 St-Charles, au premier. 19 jan

Champagne. Champagne.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Anna, du Havre, l'envoi de M. de Muller Ruinart, de Reims,
100 paniers marque American Eagle.
F. BONIS, 68, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane. 29 dec

PEPIN,
Miroitier et Doreur sur bois,
RUE ROYALE, No 313,
ARRIVANT de Paris, avec un assortiment de papiers peints, dans les dessins les plus nouveaux; il étame et remet à neuf les vieilles glaces et redore les anciens cadres.
Encadremens dorés et en bois verni, le tout à des prix très modérés. 12 jan—1m

PARFUMERIE PARISIENNE.
L. BUSSY,
Fabrique de Parfumerie fine et de Savons de toilette.
Gros et détail au prix de Paris.
MAGASIN ET FABRIQUE:
122, Rue de Chartres, entre Conti et St-Louis.
Reçu de la Pharmacie Raspail.
Alcool camphré et Eau Sédative au Camphre. 19 jan

Marchandises pour le Marché-Mexicain.
DE FOREST & CO., 20, rue de la Douane, offrent en vente:
100 caisses indiennes américaine légère, chaque caisse contient un assortiment varié et nouveau.
50 caisses indiennes anglaises, ayant droit au drawback.
25 caisses mousseline imprimée do do do
300 balles coton brun à draps (Mantas) de diverses marques.
200 caisses 4/4 cotons blancs. 19janv

Marchandises françaises de printems.
LES soussignés offrent à vendre en débarque ment du navire Cachalot, du Havre, un assortiment choisi des articles suivans:
1 caisse chemises toile blanches.
8 do jaconat imprimé nouveauté.
30 balles batiste d'Ecosse do
3 do foulards napolitains, façonnés et rayés satin
3 caisses barége, nouveauté imprimé et autres genres.
2 do mousselines, organdis, Marquise et imprimée.
1 do corsets sans couture, assortis.
2 do jupes crinoline assorties.
4 do ombrelles nouveauté, assorties.
1 do foulards noirs unis de 34 à 40 pouces.
4 ballots toile du Nord unie et à carreaux.
2 caisses mérinos drap d'été, noir superfine.
6 balles cotonnade, genres divers.
2 caisses mérinos noir, chaine coton.
1 do gants et mitaines fil, assortis.
1 do do de fil d'Ecosse.
1 do peignes buffle assortis.
1 do bonnets à tête.
1 do do à dents et à ongles.
1 do parfumerie et essences Monpelas.
Toutes ces marchandises ont droit au drawback et seront vendues à des prix très bas pour comptant ou bon papier.
Nous offrirons en vente sur échantillon un lot CHOIX DE MARCHANDISES en route à bord des navires Pas IX, Gironde, Duc d'Orléans, Marengo et Almasar, du Havre.
RAVELET & FESTE, 35, rue Chartres, au premier. 21janv

Marchandises au drawback.
LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages d'Europe, et offrent à vendre à bas prix,
30 caisses jaconats anglais imprimés.
10 balles de français.
2 do organdy do; 2 do organdy noir.
5 caisses guingham anglais.
10 balles batiste d'Ecosse.
10 do coutil.
2 do toile du Nord.
12 caisses foulards coton imprimés.
2 do mouchoirs de batiste imprimés.
2 do chemises indiennes.
2 caisses mérinos noir chaîne coton.
2 do mousseline suisse brodée en couleur.
1 do do do à carreaux et rayées.
1 do do do brochée pour rideaux.
[illegible]
DUFOUR, DURAND & Co, 26, Chartres.

[illegible] A. W. [illegible] & CO., [illegible] Magasins et Lafayette.